

## **RAPPORT DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL POUR L'OCDS**

Activités ordinaires du Secrétariat:

- Elaboration de la documentation pour l'établissement de nouvelles communautés.  
Depuis le début du sexennat, 33 nouvelles communautés OCDS ont été fondées.

- Correspondance par courrier et e-mail.

Il faut un temps considérable pour répondre aux e-mails de l'OCDS des différentes parties du monde, soit qu'ils nous arrivent des membres eux-mêmes, des Provinciaux ou Délégués provinciaux. Je veille à répondre aux e-mails, jusque dans mes voyages.

- Organisation de l'OCDS dans les régions qui n'ont pas de Frères Carmes.

L'OCDS est présent dans certaines parties du monde qui n'ont pas de Carmes pour l'instant (Malaisie, Thaïlande, Latvia, région de Transylvanie en Roumanie, etc...) Je m'efforce de garder contact avec ces groupes, soit par internet, soit personnellement. Par exemple: il y a trois communautés OCSD en Malaisie: les trois évêques m'ont demandé de visiter l'OCDS et les Ordinaires, au moins deux fois l'an.

- Visites à diverses juridictions de l'Ordre.

Sur invitation de certaines Provinces, semi-Provinces et autres juridictions de l'Ordre, j'ai assisté ou j'ai organisé des Congrès ou des réunions, en vue de parler surtout des nouvelles Constitutions.

### **Le présent triennat.**

Lors du Chapitre Général, avant de présenter les Constitutions à la Sacrée Congrégation pour leur approbation, le Chapitre décida qu'au cours du nouveau sexennat le Secrétariat Général devrait préparer deux choses pour l'OCDS: un "Syllabus" pour un plan de formation et une "Ratio institutionis OCDS". Le 10 juin 2003, le P.Général et le Définitoire approuvaient, après y avoir apporté quelques corrections, le texte des Constitutions, et le présentaient à la S.Congrégation, sollicitant une approbation "ad experimentum" pour cinq ans.

Le 16 juin suivant, la S.Congrégation nous surprenait par une approbation définitive, sans qu'il soit nécessaire d'attendre les cinq ans. Une modification est toutefois introduite dans les Constitutions, concernant la structure de l'OCDS: il s'agit de l'institution d'un Conseil provincial des membres de l'Ordre séculier et de la prévision de Statuts particuliers pour chaque juridiction (Const 57-599. Ces nouvelles structures témoignent d'une reconnaissance de l'OCDS comme association de fidèles chrétiens (Canon 303).

Durant les deux dernières années, le Secrétariat n'a pas manqué d'accompagner et d'assister plusieurs juridictions dans la rédaction de leurs Statuts particuliers, Statuts qui doivent être ensuite présentés au Définitoire Général pour leur approbation. Voici les juridictions qui ont présenté des Statuts à l'approbation: le Japon, la Castille, Malte, Oklahoma, l'Australie-Samoa, La Nouvelle-Zélande, la Corée, la Malaisie, le Mexique, les Philippines, le Canada anglophone, le Canada francophone, et la Navarre. Mais je sais déjà, grâce à l'e-mail, au courrier et aux appels que je reçois, que beaucoup d'autres juridictions travaillent à la préparation de leurs propres Statuts. Ces Statuts particuliers sont très importants pour la vie de l'OCDS au niveau provincial. Ils sont également nécessaires pour solliciter la personnalité juridique de l'entité OCDS comme structure provinciale.

### **Programme de formation.**

Comme point de départ, je propose à chaque juridiction les suggestions suivantes qui serviront de bases pour l'élaboration d'un programme de formation à l'OCDS. Un Syllabus complet serait difficile à mettre au point au plan général, étant données les différences de possibilités, de textes, de personnel, etc...suivant les langues, les pays et les différences culturelles.

Dans les juridictions qui n'ont pas encore un programme précis de formation, ces indications peuvent servir comme début pour l'amorce d'un programme propre à la Province ou juridiction. Il est donc nécessaire que chaque juridiction accueille ces directives et les complète en ajoutant ce qui leur manque, suivant les nécessités et particularités de chacune.

D'une certaine manière, ces indications offrent une base pour une "Ratio institutionis" proprement

dite. Aussi mon intention est-elle de pouvoir présenter une "Ratio institutionis Ordinis saecularis" au prochain Définitoire extraordinaire qui préparera le Chapitre Général.

## **PROGRAMME DE FORMATION OCDS**

*"Les membres de l'Ordre séculier du Carmel Déchaussé sont des fidèles de l'Eglise appelés à vivre dans la dépendance de Jésus-Christ, dans l'amitié de Celui dont nous savons qu'il nous aime et dans le service à l'Eglise. Sous la protection de N.D. du Mont-Carmel, sous l'inspiration de Ste Thérèse de Jésus et de St Jean de la Croix, suivant la tradition biblique du prophète Elie, ils s'efforcent d'approfondir leur engagement chrétien reçu au Baptême" (Const. 3)*

### **ÉLÉMENTS DE LA VOCATION A L'OCDS**

Vivre dans la dépendance de Jésus-Christ (Règle, par 2)

- un coeur pur et une conscience ferme
- constance dans le service du Seigneur
  - Persévérance dans la prière
- fidélité à l'invitation de N. Seigneur et à son exemple de prière constante
- alimenter l'esprit d'oraison par le recueillement intérieur et le dialogue avec Dieu
- méditer jour et nuit la loi du Seigneur et veiller dans la prière
- se garder constamment en présence de Dieu (Const, par 16; Règle, par 4).
  - Formation appuyée sur
- l'intérêt aux enseignements, de l'Eglise, surtout ceux sur le rôle des laïcs
- la spiritualité des Saints du Carmel
- des hommes et femmes mûris dans la pratique de la foi- espérance-charité
- une authentique dévotion à la T.S. Vierge Marie
- un engagement constant (Const, par. 13)
  - Amour mutuel et entr'aide
- les membres ont un seul corps et une seule âme
- relations fraternelles à cultiver avec les autres membres de la famille carmélitaine
- construire des communautés qui sachent s'aider mutuellement (Const, par 6)
  - Service apostolique de l'Eglise
- engagement pour une présence dans la société
- syntonisation et participation au travail apostolique de l'Eglise locale et de la Province (Const 27, 28, 58h)
- Aider les autres à découvrir la dignité inviolable de la personne humaine et la solidarité entre tous les peuples ( Const 21).

### **Identité de l'OCDS**

- Il est un membre actif de l'Eglise catholique
- Il s'inspire de Ste Thérèse de Jésus et St Jean de la Croix
- Il se met sous la protection de N. Dame du Mont-Carmel
- Il est engagé dans l'Ordre
- Il cherche le visage de Dieu
- Il vise au salut de l'Eglise et du monde.

## **FORMATION A L'ECOLE DU CARMEL**

32. L'objectif central dans le processus de formation à l'Ordre séculier, c'est la préparation de la personne à vivre le charisme et la spiritualité du Carmel dans sa manière de suivre le Christ et dans le service de sa mission.

33. Démontrant un véritable intérêt pour les enseignements de l'Eglise et la spiritualité de nos Saints du Carmel, les laïcs carmélitains s'efforceront d'être des hommes et femmes mûrs dans leur vie, dans leur pratique de la foi, l'espérance, l'amour et la dévotion à la Ste Vierge Marie. Ils s'engagent à approfondir leur vie chrétienne, ecclésiale et carmélitaine, puisque la formation chrétienne assure une base solide à la formation carmélitaine et spirituelle. A travers le Catéchisme de l'Eglise catholique, les laïcs du Carmel reçoivent les fondements théologiques indispensables.

34. La formation thérésienne et sanjuaniste, aussi bien initiale que permanente, aide à développer chez le séculier une maturité humaine, chrétienne et spirituelle, en vue du service de l'Église. Pour la formation humaine, ceci développe la capacité de dialogue interpersonnel, de respect mutuel, de tolérance, Une disposition à se laisser corriger et à corriger les autres avec sérénité, ainsi que la décision de persévérer dans les engagements déjà pris.

35. L'identité carmélitaine est confirmée, grâce à la formation à l'Écriture et la Lectio divina, l'importance accordée à la liturgie de l'Église, spécialement l'Eucharistie et la Liturgie des Heures, ainsi qu'à la spiritualité du Carmel, son histoire, les oeuvres de ses Saints, sa méthode de formation à l'oraison et à la méditation.

La formation à l'apostolat prend pour base la théologie de l'Église sur la responsabilité des laïcs, tandis que l'intelligence du rôle des séculiers dans l'apostolat de l'Ordre aide à saisir la place que tient notre Ordre séculier dans l'Église et dans l'Ordre lui-même, proposant ainsi une manière pratique de partager les grâces reçues dans la vocation qui nous engage.

36. L'introduction progressive dans la vie de l'Ordre séculier se structure ainsi:

a)- Un temps suffisant de contact avec la communauté, ce qui suppose un minimum de six mois. Le but de cette étape est de permettre au candidat de se familiariser vraiment avec la communauté, son style de vie et le service propre attendu de l'Ordre séculier du Carmel dans l'Église. Il s'agit en même temps d'offrir à la communauté la possibilité d'un discernement approprié. D'ailleurs les Statuts provinciaux précisent toujours cette étape.

b)- Suite à ce temps initial de contact, le Conseil de la communauté peut admettre le candidat pour une période de formation plus sérieuse qui durera normalement deux années et sera orientée vers la première Promesse. Au début de ce temps de formation, le scapulaire est imposé au candidat, comme signe extérieur de son appartenance à l'Ordre et pour lui faire savoir que le Vierge Marie est à la fois sa mère et son modèle sur le chemin.

c)- Au terme de cette étape, le candidat est invité, sur approbation du Conseil de la communauté, à faire sa première Promesse de vivre l'esprit des conseils évangéliques et des béatitudes, pour une période de trois ans.

d)- Durant les trois dernières années de cette formation initiale, le candidat se livre à une étude plus approfondie de l'Écriture, des Documents de l'Église, des Saints de l'Ordre, tout en tâchant de consolider son oraison et sa capacité de participation à l'apostolat de l'Ordre. Au bout des trois ans, le Conseil pourra l'admettre à la Promesse définitive de vivre l'esprit des conseils évangéliques et des béatitudes durant toute sa vie (Const. 32-36).

### **Aspects essentiels de la formation**

Formation humaine:

- développer la capacité d'introspection, de dialogue interpersonnel, de respect mutuel et de tolérance
- démontrer une aptitude à collaborer avec d'autres en communauté et au travail

Formation chrétienne:

- recevoir une base théologique suffisante, à travers le Catéchisme de l'Église catholique et les Documents de l'Église
- grandir en conversion et en sainteté de vie
- approfondir l'estime de la consécration baptismale

Formation carmélitaine:

- se confirmer dans l'identité carmélitaine par la formation à l'Écriture, à la Lectio divina, à la doctrine spirituelle du Carmel
- bien situer l'importance de la liturgie, spécialement l'Eucharistie et la Liturgie des Heures
- engagement dans l'oraison quotidienne silencieuse

Appréciation des candidats:

- Auto-évaluation: chacun doit être assez sensible à évaluer son propre développement spirituel

personnel basé sur son niveau de formation.

- Evaluation du formateur: le directeur (ou directrice) de la formation émettra son appréciation, en accord avec les autres personnes engagées dans la même tâche, et en comptant sur l'avis de l'Assistant spirituel
- Evaluation du Conseil: il est de la responsabilité du Conseil d'apprécier les candidats et de juger de leur idoneité à poursuivre leur processus de formation.

Les formateurs doivent:

- être des personnes d'une intégrité éprouvée et d'une vie d'oraison solide
- rester en garde contre toute tentation de pouvoir et de favoritisme
- être ouverts aux autres
- avoir d'eux-mêmes une connaissance suffisante et une vraie maîtrise personnelle
- encourager leurs disciples à vivre le Mystère pascal dans le concret de leur vie.

Nature de la formation

Notre formation constitue un processus graduel d'initiation progressive à la spiritualité carmélitaine, à la vie de communauté et à l'apostolat. Il comporte trois étapes, avec un programme de formation à six niveaux et une phase initiale d'introduction, avec deux années de préparation pour les Promesses temporaires et trois pour les Promesses définitives. A la fin de chaque étape de formation, le candidat peut, avec l'approbation du Conseil local, être admis au niveau supérieur (Const 36).

Période d'introduction

Objectif:

*Formation humaine:* aider l'aspirant à mieux se connaître lui-même.

*Formation chrétienne:* l'introduire à la vie d'oraison et au service laïc dans l'Eglise.

*Formation carmélitaine:* familiariser l'aspirant avec la vie quotidienne du Carmel, assurer sa formation par l'étude de l'histoire de l'Ordre, des vies de Ste Thérèse de Jésus et St Jean de la Croix, des Constitutions et des Statuts locaux.

Matériel:

- Information générale
- Liturgie des Heures
- Oraison
- Histoire de l'Ordre
- Constitutions OCDS
- Statuts provinciaux

Eléments d'évaluation:

*Humaine:*

- Connaissance de son moi authentique
- Croissance en relation interpersonnelle
- Croissance positive en personnalité

*Chrétienne:*

- Ouverture à la formation spirituelle
- Fidélité à l'oraison
- Désir de la consécration

*Carmélitaine:*

- Croissance dans l'expérience de l'amour de Dieu
- Fidélité à l'oraison
- Acceptation du Carmel comme forme de vie
- Pratique de l'essentiel de la spiritualité carmélitaine
- Approfondissement de la relation interpersonnelle avec les membres de la communauté.

Préparation aux Promesses temporaires I.

Objectif:

*Formation humaine:* acquérir une meilleure conscience de ses points forts et ses points faibles

*Formation chrétienne:* progresser dans la connaissance de la Sainte Ecriture. Comprendre la vocation du laïc dans l'Eglise

*Formation carmélitaine:* connaître et apprécier la forme de vie OCDS

Matériel:

- la Règle de St Albert
- introduction à l'Ancien Testament et au Nouveau
- Catéchisme de l'Eglise
- Ste Thérèse de Jésus: le livre de la Vie
- la signification d'une vie évangélique
- Apostolicam Actuositatem.

Eléments d'évaluation:

*Humaine:*

- valeur personnelle en matière de renoncement
- croissance en charité à l'égard des autres
- développement du sens de la responsabilité comme membre de communauté

*Chrétienne:*

- désir croissant de vivre une vie évangélique
- réception fréquente des sacrements
- sentiment croissant de gratitude envers Dieu

*Carmélitaine:*

- connaissance progressive du charisme et de la tradition carmélitaine
- approche grandissante à la TS.Vierge et aux Saints du Carmel
- approfondissement dans la pratique des vertus.

Préparation aux Promesses temporaires II

Objectif:

*Formation humaine:* devenir plus tolérant et s'accepter soi-même.

*Formation chrétienne:* développer sa conscience dans la pratique des vertus et le désir de la perfection chrétienne.

*Formation carmélitaine:* étudier et apprécier la vie, les oeuvres et les enseignements des Docteurs du Carmel reconnus par l'Eglise.

Se centrer sur la Promesse pour en approfondir le sens.

Matériel:

- "Vie et Oeuvres" (Introduction)
- Ste Thérèse de Jésus: Chemin de Perfection, Ch. 1-23.
- St Jean de la Croix: Cantique Spirituel: Introduction fondamentale
- Sens des conseils évangéliques et des béatitudes.

Eléments d'évaluation:

*Humaine:*

- estimation du degré de renoncement propre
- croissance dans la charité envers les autres
- croissance en responsabilité comme membre de communauté

*Chrétienne:*

- prolongation du temps consacré à la lecture spirituelle
- réception fréquente des sacrements
- sentiment plus profond de gratitude envers Dieu et besoin de le louer

*Carmélitaine:*

- connaissance progressive du charisme et de la tradition carmélitaine
- meilleure connaissance de la dévotion mariale carmélitaine
- croissance dans la pratique des vertus.

Promesses temporaires I

Objectif:

*Formation humaine:* acquérir la capacité de dépasser ses propres limites et faiblesses

*Formation chrétienne :* approfondissement de la vie d'oraison grâce à la connaissance des étapes du cheminement spirituel

*Formation carmélitaine:* énergie renforcée pour embrasser l'idéal du Carmel à travers les enseignements de N.Ste Mère Thérèse de Jésus.

Matériel:

- Chemin de Perfection, ch. 23-42
- Cantique spirituel
- "Christifideles Laici" (l'identité des laïcs).

Eléments d'évaluation:

*Humaine :*

- croissance dans la sécurité personnelle et l'auto-discipline
- persévérance dans l'accomplissement du bien
- respects des valeurs et des croyances des autres.

*Chrétienne:*

- désir grandissant de partager avec les autres
- meilleure information sur les vérités de la foi
- plus grand amour et respect pour l'Eglise
- aspiration croissante au service.

*Carmélitaine:*

- souci affirmé pour l'intérêt de l'Ordre
- persévérance dans la prière
- désir croissant de se transformer en amour au coeur de l'Eglise.

Promesses temporaires II

Objectif:

*Formation humaine:* apprendre à s'approcher des autres

*Formation chrétienne:* acquérir une connaissance de la théologie de l'Eglise

*Formation carmélitaine:* apprendre à intérioriser la doctrine de St Jean de la Croix.

Matériel:

- Théologie de l'Eglise (CCC, 1<sup>è</sup> partie)
- St Jean de la Croix (Montée).

Critères:

*Humains:*

- sécurité plus affirmée, inspirant confiance. Auto-discipline
- persévérance à bien faire
- charité grandissante, avec préoccupation pour les autres.

*Chrétiens:*

- plus grand désir de partager avec les autres
- meilleure information sur les vérités de la foi et leur mise en oeuvre
- croissance dans l'amour et le respect de l'Eglise
- désir croissant de servir l'Eglise locale.

*Carmélitains:*

- souci intense pour l'intérêt de l'Ordre
- persévérance dans l'union parfaite avec Dieu
- désir croissant de se transformer en amour au coeur de l'Eglise.

Promesses temporaires III

Objectif:

*Formation humaine:* devenir un guide efficace et entraînant pour les autres

*Formation chrétienne:* approfondir la connaissance personnelle des sept sacrements et renouveler sa vision de l'Eglise

*Formation carmélitaine:* acquérir les vertus d'enfance spirituelle de Ste Thérèse de l'E.J. et intégrer les enseignements des Docteurs du Carmel reconnus par l'Eglise.

Matériel:

- Château intérieur
- Vive Flamme
- Histoire d'une âme
- Catéchisme de l'Eglise catholique, 2<sup>e</sup> partie.

Critères:

*Humains:*

- développement de la disponibilité face aux besoins des autres
- générosité tenant compte du temps et des talents personnels
- respect des valeurs et des croyances des autres.

*Chrétiens:*

- désir intensifié de partager avec les autres
- meilleure information sur les vérités de la foi
- plus grand amour et plus grand respect pour l'Eglise
- désir toujours croissant de servir
- participation plus intense à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ.

*Carmélitains:*

- estime intense des intérêts de l'Ordre
- persévérance dans l'union parfaite avec Dieu
- désir grandissant de se transformer en amour au coeur de l'Eglise.

Formation permanente

Objectif:

- poursuivre la croissance en maturité et capacité d'intégration personnelle
- grandir dans ses engagements comme chrétien catholique
- entraîner les autres par l'exemple, dans la vie spirituelle.

Matériel:

Série 1:

- Ste Edith Stein
- Catéchisme de l'Eglise catholique, 3<sup>e</sup> partie
- Le Carmel dans la Province propre et dans la nation
- Derniers Documents; les initiatives de l'Eglise et de l'Ordre du Carmel.

Série II:

- Bse Elisabeth de la Trinité
- Catéchisme de l'Eglise catholique, 4<sup>e</sup> partie
- Les derniers Documents

Série III:

- Fr. Laurent de la Résurrection
- Les derniers Documents
- Connaissance des nécessités de l'Eglise locale et des moyens de collaboration.

Série IV:

- Personnalités particulières de l'histoire locale du Carmel - leur spiritualité
- Courants de spiritualité dans la tradition et la culture locales.